

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 février 2024

Objet : Question parlementaire n° 249 du 30 janvier 2024 de Madame la Députée Joëlle Welfring concernant « Implications au Luxembourg des procédures judiciaires contre Orpea ».

Madame la Ministre,

En date du 30 janvier 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Joëlle Welfring.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max Hahn